

RéCapiTuLons

Comité Technique Local de la DRFiP

7 octobre 2014

INCERTITUDES, INCERTITUDES....

Ce pourrait être le résumé succinct de ce CTL !

Dans leurs déclarations liminaires, toutes les organisations syndicales ont, préalablement à l'examen des points à l'ordre du jour, évoqué les incendies volontaires des locaux des Finances Publiques à Morlaix, Questembert, Albertville et les dégradations commises ailleurs, dans un climat anti-fiscal dont beaucoup de collègues ont à souffrir au quotidien.

Dans sa réponse, Bernard Pineau a déclaré partager notre indignation et avoir donné des consignes aux chefs de services pour que la priorité soit donnée à la protection des agents.

Sur proposition de la CGT, le vœu suivant a été voté à l'unanimité des élus syndicaux et des représentants de l'administration :

« Le Comité Technique local de la Direction Régionale des Finances Publiques de la Région des Pays de Loire et du département de Loire Atlantique condamne fermement les actes de dégradation commis contre des locaux administratifs et apporte son total soutien à tous les agents qui ont à en souffrir ».



1 – PONTS NATURELS

Ils sont fixés aux **2 janvier, 15 mai et 13 juillet**.

Pour expliquer son abstention sur la proposition de la direction, la CGT a rappelé sa position hostile à la fermeture des services et à l'obligation faite de prendre un jour RTT, tout en comprenant la situation des petits postes.

Abstention également de Solidaires et vote pour de FO et CFDT.

2 – RAPPORT DE GESTION 2013 (point soumis au CTL pour information)

Le rapport de gestion, c'est le marronnier de l'automne... Une somme de chiffres et quelques commentaires en 52 pages d'où il ressort que, en dépit des suppressions d'emplois, **tout est au vert, ou presque**, malgré quelques difficultés partiellement reconnues.

La différence entre le contenu du rapport et le travail réel des agents, leur conscience professionnelle qui masque le niveau réel des difficultés, le manque de retour des efforts consentis, rien de tout cela ne ressort dans le document de la direction.

Un rapport « qui reconnaît tout le travail des agents » et leurs efforts selon le DRFiP.
Pour la CGT, la question à se poser c'est : à quel prix ? Il ne suffit pas de parler des efforts faits par les agents, il faudrait que transparaisse dans le rapport le mal être grandissant au travail.

Le résultat de cette « performance », ce sera une nouvelle charrette de suppressions d'emplois en 2015, une trentaine probablement à la DRFiP 44. Il y a mieux en termes de reconnaissance !

Autre point en débat : l'interprétation des chiffres bruts qui nous sont communiqués.
En matière d'arrêts de travail par exemple, la CGT a posé la question de savoir comment interpréter la hausse du nombre de journées d'arrêt de longue maladie et d'arrêts pour accidents de service ? Par l'augmentation du nombre de collègues concernés ? Par l'augmentation de la durée de ces arrêts ? Par la combinaison des deux ? De la réponse peut dépendre le contenu de mesures de prévention à mettre en oeuvre.

Incertitudes donc sur la signification à donner à certains chiffres du rapport.

La CGT a par ailleurs souligné la baisse du nombre des promotions, notamment par concours internes, qui est très mal vécue par les collègues.

3 – BILAN DE LA CAMPAGNE « IMPOT SUR LE REVENU » (pour information)

Le document présenté par la direction est un constat plutôt partagé (conditions matérielles, calendriers, difficultés rencontrées, ressenti des collègues...) à l'exception :

- du rendu de l'activité des trésoreries de proximité,
- du poids des renforts (cellules CSP, Brigades de vérification, BCR, Pôles CE ...) et de la mise à niveau des connaissances en matière d'impôt sur le revenu des collègues du secteur « professionnels » dans le dispositif.

Pour sa part, la CGT a mis le doigt sur la **responsabilité de l'administration dans les difficultés rencontrées par les trésoreries** : on a « vendu » aux contribuables le concept d'interlocuteur fiscal unique, on leur a claironné que Impôts ou Trésor, c'était la même chose, le même métier.... Logique qu'ils s'attendent à avoir une réponse à leurs questions fiscales , y compris dans la trésorerie la plus proche de leur domicile, même si elle est spécialisée SPL (secteur public local) !

Nous avons beaucoup aimé l'intervention , certes techniquement irréfutable, du responsable de la Division des Particuliers et des missions foncières exposant le « périmètre de compétence des trésoreries »....Reste à informer les contribuables de l'existence du dit périmètre. C' est pas gagné.

4 – FACADES DE L'IMMEUBLE QUAI DE VERSAILLES (pour information)

Les parements agrafés sur les façades jouent les électrons libres et menacent de tomber. En attendant de déterminer les responsabilités des « désordres », pour reprendre la savoureuse expression du document de la direction, la façade sera protégée par des filets de protections... dont il est prévu qu'ils soient entretenus une fois par an pour effectuer les réparations éventuelles suite à des intempéries ou des dégradations.

Bref, on s'achemine vers du durable, d'autant que n'est pas levée l'incertitude concernant la délicate question des crédits nécessaires à la dépose de la totalité des revêtements si d'aventure la responsabilité du constructeur ne pouvait être mise en cause.

5 - AUTRES POINTS ABORDES à l'occasion des déclarations liminaires où en questions diverses.

Délais de paiement : Les demandes explosent : + 24% par rapport à 2013. B Pineau a donné des consignes aux chefs de service pour apaiser les tensions qui pourraient se faire jour : encaisser l'impôt en une fois, c'est mieux, mais le faire en 3 ou 4 fois c'est tout à fait envisageable. Encore faut-il, a souligné la CGT, que les objectifs en matière de reste à recouvrer ne viennent pas annihiler cette bonne volonté...

Implantation en Sud-Loire : le bail a été signé le 6 octobre pour des locaux de 1400 m² à Rezé qui devraient accueillir un SIP d'environ 60 agents. B Pineau n'a pas voulu s'étendre sur la configuration du service avant d'avoir « plus de certitudes » sur les décisions que prendra la DG dans le cadre de la démarche stratégique, ni faire part des propositions de la direction locale.

Cela dit, la taille du service qui sera implanté annonce une restructuration profonde de l'ensemble des SIP et SIE de Nantes : passage à 3 SIP et 3 SIE pour l'agglomération ?

Réseau DGFIP et démarche stratégique : avis de tempête dès 2015.

La démarche stratégique est en marche. Ce qui nous attend :

- suppression de 850 postes comptables
- création de pôles départementaux (gestion hospitalière, fiscalité patrimoniale...)
- fusion Publicité foncière et Enregistrement et concentration sur les chefs-lieux
- nombre de SIE divisé par 2 (objectif : aucun service à moins de 20 agent-es)
- fusions de SIP
- et l'abandon prévisible de nombre de missions...

Mais en Loire-Atlantique, c'est toujours « l'incertitude » selon le premier d'entre nous !

Etude ergonomique GESPRO : A l'intersyndicale qui s'inquiète du retard de sa mise en oeuvre et l'incertitude qui en découle sur son financement par le CHSM, la réponse est : ça va se faire....De toute façon, la direction locale n'y est pour rien, c'est l'ergonome du ministère qui maîtrise le calendrier...

Avenir des équipes de renfort (EMR et EDRA) dans le cadre de la fusion : on attend la note cadre... et les collègues restent dans l'incertitude : affectation théorique à Nantes et déploiement possible sur l'ensemble des postes . Le nouveau nom de la structure sera EDR (équipe de renfort), les collègues qui sont dans les actuelles équipes ont vocation à être dans cette nouvelle structure.

Réduction du personnel de nettoyage dans l'immeuble du quai de Versailles : le contrat est national et c'est un contrat de résultat : ONET a réorganisé l'intervention de son personnel par tâches et non plus par zones. La direction n'y voit pas matière à discussion tant que la prestation fournie est conforme au contrat.

La CGT a rappelé que ce qui se passe à Versailles, Cambronne l'a vécu, tout comme de nombreux sites partout dans le pays. Notre administration se comporte hélas comme de nombreux donneurs d'ordre, se lavant les mains des conditions de travail imposées aux salarié-es des entreprises sous-traitantes. Nous avons relevé aussi la dégradation importante de la qualité de la prestation qui vient aussi détériorer les conditions de travail des collègues.

Restauration de Lotz-Cossé : le départ programmé de la DISI crée une grande incertitude sur la pérennité du restaurant administratif. La solution consiste en la recherche de nouveaux utilisateurs....

Contrôle des obligations fiscales des élu-es: B Pineau nous a assuré que les « dossiers sensibles », dont l'accès est restreint à quelques collègues, étaient traités dans le cadre des dispositions retenues nationalement, en lien, s'agissant des élus, avec la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique.

Vos représentant-es CGT lors de ces CTL :

Franck MAINGUY - Pôle ICE Nantes
Alain COLAS – Paierie Départementale
Didier BRICHE – SIP St Nazaire
Aline CHITELMAN - SIP Nantes
Pierre-Yves GRELLIER – Pôle ICE Nantes

N'hésitez pas à nous contacter



Contacter la CGT

- ▶ Cgt Finances Publiques 44, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
- ▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81
- ▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- ▶ Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>

VOTER ET FAIRE VOTER CGT
c'est agir pour la défense,
la reconquête et le développement
des services publics